

Conclusion - Recommandations

Le boom des énergies non conventionnelles aux États-Unis a fait naître d'immenses espoirs de richesse dans d'autres états dont les gouvernements se sont laissé convaincre par des promesses de croissance économique, d'indépendance énergétique et d'employabilité. Mais ce miracle s'avère artificiel. Il est construit sur des surestimations de réserves d'hydrocarbures et sur une bulle spéculative qui risque à tout moment d'éclater. En explorant les dessous de l'industrie du gaz de schiste aux États-Unis, se dégagent les grandes lignes d'un modèle qui déjà se fissure, après seulement une courte décennie de développement. Des experts américains et quelques discrets industriels admettent qu'ils se sont trompés sur la rentabilité et la durabilité de cette entreprise. Mais les multinationales ont tout intérêt à ce que le mythe perdure, il en va de leur crédibilité auprès de leurs actionnaires et de leur viabilité économique. La politique du déni et de la mystification en est la garantie, à grand coups de propagandes orchestrées par des cabinets de relations publiques renommés et des campagnes de lobbying aux budgets conséquents. Le crédo des industriels est le même que pour l'acceptabilité des OGM : « Tant qu'il n'y a pas de données scientifiquement prouvées sur les risques environnementaux, sociaux et climatiques, le problème n'existe pas ». Exit donc les atteintes à l'intégrité environnementale, exit les résultats des études qui prouvent l'impact sanitaire sur les enfants, les femmes enceintes et les travailleurs... Mais partout dans le monde, des voix s'élèvent et s'opposent. Des moratoires s'instaurent et des interdictions s'inscrivent dans la loi, sous la pression d'un public qui s'informe et se mobilise.

La transposition du modèle américain à la Tunisie met en lumière, d'une part l'évanescence de la théorie des retombées économiques positives et, d'autre part, les diverses limitations du pays pour s'engager dans cette voie. Les milliers d'emplois promis pourraient résorber le taux de chômage, si seulement ils n'étaient pas fictifs. Les chiffres d'employabilité sont gonflés à l'extrême, dans le but de forcer la main des décideurs. Il s'agit pourtant d'une pratique courante où sont volontairement confondus création d'emploi et embauche, emploi durable et emploi temporaire, main d'œuvre locale et main d'œuvre étrangère sans oublier que le nombre d'emplois indirects est outrageusement gonflé. La croissance économique et l'indépendance énergétique apparaissent comme un leurre tant que le pays est contraint à racheter ses propres ressources en gaz à des compagnies étrangères. Une révision de l'équité de la distribution des parts de bénéfices dans les contrats pétroliers, un audit du secteur pétro gazier et un assainissement des nombreux handicaps dont il souffre (mauvaise gestion, manque de transparence, corruption,) serait une démarche indispensable et sensée pour construire une vraie stratégie en matière de politique énergétique. Mais pas seulement. La problématique de la pénurie d'eau et ses corollaires, que sont l'agriculture et la sécurité alimentaire, doivent être considérés à la mesure de l'ampleur du désastre écologique et socio-économique avec des premiers signes annonciateurs. Dans toutes les régions du pays, les nappes d'eau sont dramatiquement surexploitées et les terres cultivables rétrécissent, avalées par le désert ou l'urbanisation. Menacée par le réchauffement climatique, la Tunisie se retrouve dans une situation de stress hydrique qui va en s'aggravant. Soustraire de l'irrigation de grandes quantités d'eau, pour extraire du gaz de schiste ne peut qu'amplifier le phénomène.

De plus, l'extraction du gaz de schiste nécessitant le recours à la technique de la fracturation hydraulique à haut volume, chaque étape du déroulement du processus constitue un risque patent de contamination pour les sols, l'eau, l'air et les êtres vivants. Les accidents,

les défauts de construction des puits de forage, la négligence humaine, les erreurs de lecture de données et les fautes techniques génèrent des dégâts dont le prix à payer ne peut être que plus lourd pour ceux qui les subissent que pour ceux qui en sont responsables. Ces risques, et leur prix, sont d'autant moins calculés par les multinationales que la loi ne les y contraint pas. Le code des hydrocarbures tunisien fixe la sanction à 3 000 dinars à celui qui omet de déclarer un accident grave et à 10 000 dinars la sanction maximale. Sur quel rendement agricole sera-t-il alors possible de compter si, en plus de la diminution des quantités, l'eau et les sols sont contaminés, sans compter que le manque flagrant d'infrastructures pour traiter la pollution augmente les risques pour la santé humaine. La Tunisie se verra obligée d'importer des aliments et probablement de l'eau, aggravant la discrimination sociale. La facture sera élevée, et pas seulement en termes de santé publique et de restauration des sols agricoles et des écosystèmes mais aussi, en termes de paix sociale et de stabilité politique. Ce sont des menaces autrement plus tangibles que le manque de pétrole ou de gaz, qui influenceront l'équilibre de la balance économique de demain, et dont les oscillations pourraient faire basculer la Tunisie dans un état de dépendance énergétique absolue.

Quelle urgence y a-t-il à s'engager dans une voie dont de nombreux experts disent aujourd'hui qu'elle est un cul-de-sac, énergétique et économique, avec pour seul effet un écocide généralisé ? La baisse récente du prix du pétrole change la donne pour un temps et pourrait précipiter le déclin de cette industrie. Que justifie alors cette hâte à s'engager dans une voie qui toucherait déjà à sa fin ? Attendons la publication des études de suivi des impacts environnementaux, sanitaires et socio-économiques. Avec la nature « pernicieuse » des composés chimiques, qui fait d'eux de véritables bombes à retardement, avec une augmentation conséquente de l'émission de méthane et de composés organiques volatiles dans l'atmosphère, il y a malheureusement fort à parier que les diagnostics à venir dans les domaines de la santé publique, de l'environnement et du changement climatique soient de plus en plus alarmistes. Un moratoire s'impose au nom du principe de précaution. La fin des énergies fossiles est programmée, qu'elles soient extraites de « roche réservoir » ou de « roche mère ». Il est grand temps d'anticiper et de se préparer à une véritable transition énergétique qui passe par le développement des énergies renouvelables, la sobriété énergétique, une gouvernance socialement et écologiquement responsable des ressources en eau et des territoires.

Au vu des conséquences sanitaires, environnementales et socio-économiques de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, et compte tenu du fait que la Tunisie possède de graves lacunes juridiques, réglementaires, sanitaires, infrastructurelles et logistiques en la matière, il est tout simplement inadmissible, voire criminel, que ce dossier si sensible, qui fait polémique dans chaque pays où il est discuté, soit géré dans la précipitation et dans le plus grand secret, sans information ni concertation. D'après l'article 13 de la nouvelle constitution, les ressources naturelles appartiennent aux Tunisiens. Ils ont le droit de décider de leur sort et plus encore lorsque c'est eux qui vont subir les conséquences directes et à long terme de ces activités industrielles. Dans la conjoncture actuelle, avec les acquis de la révolution, il n'est pas acceptable qu'une décision de cette gravité soit portée sur les épaules d'un seul homme, par un seul appareil d'État ; elle engage un peuple entier et exige un consensus issu d'un dialogue national, avec toutes les parties prenantes, en toute objectivité et dans un climat de transparence totale.